

de Beer de Laer, Hadelin, hadelin.debeer@uclouvain.be

correspondance : TFL, Place du Levant 2, 1348 Louvain-la-Neuve Tel : 010/47.22.2

Formation : Ingénieur civil mécanicien, licence spéciale en gestion, bachelier en philosophie

Thème : Le rôle des pouvoirs publics dans la transition

Titre : Le lien entre les représentations du DD et le rôle des pouvoirs publics

Dès sa genèse, le développement durable a eu différentes acceptions (Zaccai, 2002 ; Lafferty & Meadowcroft, 2000 ; Boutaud, 2005), ci-après appelées REPRESENTATIONS (pour le concept de représentation, voir notamment Abric, 1997). Theys, du Tertre et Rauschmayer en ont explicité six (Theys et al, 2003). Certains n'ont pas hésité à affirmer la pluralité des DD dans le titre de leur livre (Debuyst et al, 2001).

Les différentes représentations se sont reflétées dans la production des pouvoirs publics. Par exemple, les 3 plans fédéraux belges de développement durable (DD) se sont basés sur au moins 3 représentations différentes : (a) plan 2000-2004 : recherche de l'équilibre entre les 3 piliers (économique, social et environnemental) ; (b) plan 2004-2008 : fixation d'un(de) but(s) à atteindre, avec des objectifs opérationnels ; (c) plan 2009-2013 : mise en synergie des différents secteurs des autorités fédérales.

Une étude de l'OCDE suggère que les différentes représentations du DD ont influencé le type d'institutionnalisation du DD, de même que le choix des instruments (OCDE, 2002).

L'analyse des discours des pouvoirs publics nous permet de révéler les différentes représentations du DD (Hajer, 2003 ; Abric 2003).

Ce papier expose différentes représentations observées en indiquant leurs apports et limites, et montre comment les pouvoirs publics ont pu ou pourraient s'en servir.

1. Les représentations

1.1 Représentation « équilibre entre les 3 piliers du DD »

L'équilibre entre les piliers économique, social et environnemental, symbolisé par l'intersection d'un diagramme de Venn à trois éléments, est une des représentations les plus utilisées. A. Boutaud a montré que cette représentation était un compromis entre deux représentations antagonistes (tableau 1) (Boutaud, 2005).

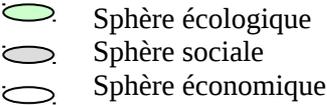
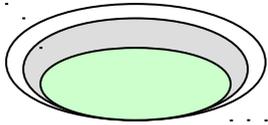
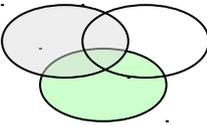
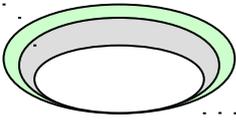
		
		
Approche technico-économiste Discours : « pas de protection de l'environnement (ni sociale) sans une base économique forte » Priorité : économique Type d'acteurs : <u>entreprises</u>	Approche consensuelle Discours : « concilier protection de l'environnement, équité sociale et croissance économique » Priorité : pas de priorité, équilibre Type d'acteurs : <u>acteurs publics</u>	Approche écosystémique Discours : « pas de pérennité du système humain sans prise en compte des capacités de la biosphère » Priorité : écologique Type d'acteurs : <u>écologistes</u>

Tableau 1 : l'équilibre entre les 3 piliers est un compromis

La représentation de compromis ou consensuelle butte sur des difficultés essentielles :

les indicateurs des différents capitaux, ce qui empêche de savoir si le capital total augmente, que ce soit en durabilité forte ou faible. Celle de la fixation du seuil minimal de capital environnemental à transmettre (Vivien) dans le cas de la durabilité forte.

1.4 Représentations paradigmatiques

Certains élaborent leur représentation du DD au regard des idéologies politiques, et plus spécifiquement du contrat naturel (rapports des humains à la nature) et du contrat social (rapport des humains entre eux). Chaque société apporte une réponse par question, réponse considérée par tous les membres comme évidente, qui s'impose naturellement à tous. Ce sont les paradigmes d'une société.

En suivant Bajoit (Bajoit, 1990), pour les sociétés occidentales industrielles, depuis le siècle des Lumières, le paradigme du contrat naturel est le progrès, celui du contrat social est la raison, ce qui est raisonnable étant issu d'une discussion démocratique. Mais une fois ces paradigmes posés, les humains divergent sur l'interprétation à leur donner. A chaque déclinaison son idéologie, comme l'indique le tableau 3.

		Contrat social	
		Paradigme = la RAISON, exprimée par la démocratie	
		civiliste	étatiste
Contrat naturel.	bourgeois	libéralisme	nationalisme
Paradigme = le PROGRES	prolétaire	socialisme	communisme

Tableau 3 : paradigmes et idéologies des sociétés industrielles occidentales

Mais dès les années 60, les paradigmes de progrès et de raison ont été contestés par de nouveaux mouvements sociaux. Ces derniers les remplacent par la qualité de la vie et l'autonomie. De nouveau, à chaque déclinaison son idéologie, comme l'indique le tableau 4.

		Contrat social.	
		Paradigme = L'AUTONOMIE	
		formelle	réelle
Contrat naturel.	technologique	Néo-libéralisme	gestionnaire
Paradigme = la QUALITE de la VIE	qualitative	hédonisme	Solidarisme

Tableau 4 : paradigmes et idéologies des sociétés post-industrielles

Cette grille de lecture permet de positionner différentes représentations du DD :

- certains acteurs estiment que le DD est d'ajouter une touche environnementale dans les idéologies de la société industrielle ;
- d'autres estiment que le DD est le processus qui réalise ou accompagne le changement de paradigme (entre la société industrielle et la société « post-industrielle ») ;
- d'autres encore estiment que le projet solidariste incarne le DD.

Au moins un des deux courants de la transition (Boutaud et Jury, 2012), celui du *transition management* (Boulanger, 2008) peut être compris, selon cette grille de lecture, comme un mouvement qui a pour mission d'accompagner, voire de provoquer le changement de paradigme. Les « arènes de la transition » en sont un exemple.

1.5 Représentation par des critères spécifiques

Van Parijs (communication privée) estime inutile de construire une représentation du DD qui se pare de toutes les qualités. L'apport spécifique du concept est de poser la question de la possibilité de la généralisation des modes de vie dans le temps et l'espace. Boutaud utilise les mêmes critères temps/espace lorsqu'il dit que le DD élargit la notion d'intérêt général (Boutaud, 2005).

2. Lien entre représentation du DD et rôle des pouvoirs publics

2.1 Positionnement des pouvoirs publics

Toute action, y compris la communication, implique l'existence d'une représentation (Grize, 1993, p 3). A défaut de discussion sur les représentations du DD, les pouvoirs publics utilisent celles

notamment véhiculées par l'habitude, sans percevoir les impacts potentiels de ce (non)choix. La représentation habituellement utilisée par les pouvoirs publics (équilibre des 3 piliers) est pourtant celle qui leur posera le plus de problèmes : elle n'est pas opérationnalisable spécifiquement. Suite à quoi, les acteurs accuseront les pouvoirs publics d'avoir été inefficaces.

Une administration fédérale belge (SPP DD) a été confrontée au choix d'une représentation lors de l'élaboration du 3^e plan fédéral de DD. Soit elle reproduisait la représentation de l'équilibre entre les 3 piliers, avec le risque de perdre toute crédibilité, soit elle en utilisait une autre. Une nouvelle représentation fut construite de manière ad-hoc : elle a été pensée comme le lien entre diverses politiques (métaphore du pont) et comme un instrument de cohérence entre ces diverses politiques. Le critère d'évaluation de la cohérence fut le degré de correspondance à une vision de long terme construite de manière collaborative.

2.2 Attentes des acteurs par rapport aux pouvoirs publics

Les acteurs souhaitent que la société dans laquelle ils agissent arrive à un état déterminé (société durable, société en transition...). L'état souhaité par chaque acteur repose notamment sur sa représentation propre et est probablement conforme à ses intérêts. Dès lors, il n'y a pas de demande unique quant au rôle des pouvoirs publics. Les pouvoirs publics doivent-ils tenir plusieurs rôles ? Où adopter un rôle parmi plusieurs ? Une nouvelle gouvernance peut-elle aider à résoudre ce dilemme ?

Bibliographie

- Abric J-C., Pratiques sociales et représentations, PUF, 1994, 2^e édition 1997.
- Abric J-C., Méthodes d'étude des représentations sociales, ERES, 2003
- Bajoit G., Hypothèses générales sur la mutation du modèle culturel, in "changement social", cours FOPES, UCL, 1990-1991
- Boulanger P-M., Une gouvernance du changement sociétal : le transition management, dans La Revue nouvelle, 2008, n°11, p. 61-73.
- Boutaud A. Le développement durable : penser le changement ou changer le pansement ? Thèse de doctorat en Sciences de la Terre et de l'environnement, Ecole des Mines de Saint-Etienne et Université Jean Monnet, Saint-Etienne, 2005.
- Boutaud A. et Jury Ph., La transition, entre théorie et pratique, avril 2012, consulté le 10/12/2014 : http://www.millenaire3.com/uploads/tx_reesm3/La_transition-2012_01.pdf
- Debuyst F., Defourny P., Gérard H., Savoir et jeux d'acteurs pour des développements durables, Academia-Bruylant, 2001.
- Grise Jean-Blaise, Logique naturelle et représentations sociales, Textes sur les Représentations Sociales (1021-5573) Vol. 2 (3), 1-159 (1993), http://psych.lse.ac.uk/psr/psr1993/2_1993grize.pdf
- Happaerts S., The Use of Comparative Analyses for Sustainable Development, Working Paper n°11, March 2009, 38 p, consulté le 20/10/2014 http://www.steunpuntdo.be/papers/Working%20Paper%2011_Happaerts.pdf
- Krieg-Planque A., La formule "développement durable" : un opérateur de neutralisation de la conflictualité, *Langage et société* 4/ 2010 (n° 134), p. 5-29 URL : www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2010-4-page-5.htm. DOI : [10.3917/lis.134.0005](https://doi.org/10.3917/lis.134.0005)
- Pelenc J., Développement humain responsable et aménagement du territoire, Thèse de doctorat en Géographie et Aménagement du Territoire, Université Sorbonne Nouvelle, 2014
- Theys J., Le développement durable face à sa crise : un concept menacé, sous exploité ou dépassé ? in Actes de la journée d'études du 26 juin 2012 « le développement durable : concept sous-exploité ou idée dépassée ? » Paru dans Développement durable et territoires, **vol. 5, n°1 | Février 2014** mis en ligne le 04 février 2014, consulté le 6 octobre 2014. URL : <http://developpementdurable.revues.org/10196> ;
- Theys J., du Tertre C., Rauschmayer F., Développement durable : la seconde étape, La tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2010.
- Vivien F-D, 20-22 juin 2012 : Rio plus vain ?, *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 4, n°3 | Octobre 2013, mis en ligne le 30 octobre 2013, consulté le 07 octobre 2014. URL : <http://developpementdurable.revues.org/10206> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.10206
- Zaccai E. Le développement durable. Dynamique et constitution d'un projet, Peter Lang, Bern – Bruxelles, 2002